

CONTRAT DE PARRAINAGE

Covid-19

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA & Localité :

Tél. :

Email :

Parrainage régulier

Je m'engage à régler la somme de CHF_____ par mois pendant _____ mois pour aider le CEY à prendre en charge les frais relatifs à l'entretien de mon filleul pendant la période de pandémie ou plus longtemps si vous en avez envie.

Nom du Poney/Cheval

Le parrainage vous offre un certificat qui vous sera envoyé par e-mail et affiché sur le box du Cheval /Poney.

CERTIFICAT DE PARRAINAGE

La présente atteste que

.....
A choisi de parrainer pour un temps déterminé de

.....

Et ce, à compter du

APCY

Les Amis Poneys Chevaux d'Yverdon

Conditions parrainage – Covid-19

Vous pouvez devenir parrain ou marraine de l'un ou plusieurs équadés du centre équestre d'Yverdon et ainsi nous aider à subvenir à leurs besoins, à prendre soin d'eux et à leur offrir une vie digne et heureuse malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés durant cette période.

Le contrat ne donne aucun droit au parrain. Les décisions le concernant restent sous l'autorité du Centre équestre d'Yverdon et des responsables « Les amis poneys chevaux Yverdon » avec information au parrain/marraine.

Les responsables de APCY s'engagent à informer le parrain/marraine dès l'adoption de son filleul.

Aucun don n'est remboursable suite à une éventuelle vente, demande de demi-pension ou du décès du filleul. Cependant un transfert de parrainage peut être envisagé par la décision du CEY. Les responsables de APCY s'engagent à en informer le parrain/marraine.

Le parrainage se fait via le CEY car la mise en place d'une association n'est pas possible à créer en période de confinement.

Date :

Signature :

APCY

Les Amis Poneys Chevaux d'Yverdon